

Madame Magui **Aguet**;
Monsieur et Madame Marcel **Aguet-Campiche**;
Madame et Monsieur Joël **Fuchs-Aguet** et leurs enfants;
Monsieur Emmanuel **Aguet**;
Monsieur et Madame Georges **Aguet**, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Madeleine **Aguet** et ses enfants;
Monsieur et Madame Jean-Pierre **Ikenberg** et leur fille, à Sydney;
Madame Christine **Aguet** et ses enfants;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la peine d'annoncer que

Pierre AGUET

s'est endormi le 15 février 2009, dans la confiance et la paix du Seigneur.

La famille remercie tout le personnel de la Résidence des Pervenches qui l'ont entouré et soigné avec amour.

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille. Le culte de reconnaissance sera célébré le 20 février 2009, à 15 heures, au temple de Carouge (GE).

Un don en sa mémoire peut être versé au CSP, Ccp 12-761-4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.